CHARTE DE L'ENTRAÎNEUR MINI-BASKET

Saison 2026-2027 U7 • U9 • U11

Le Mini-Basket est avant tout un espace d'apprentissage, de progression et de plaisir. L'entraîneur joue un rôle essentiel dans la formation du jeune joueur, mais également dans le climat qui entoure les rencontres.

En signant cette charte, je m'engage à :

1. **Placer l'enfant au cœur de la pratique :** Je privilégie sa progression, son plaisir et son apprentissage avant le résultat.

2. **Faire jouer tous les enfants :** Je respecte les temps de jeu et les rotations prévus dans ma catégorie.

3. **Respecter le niveau de pratique :** Je veille à ce que mon équipe évolue à un niveau adapté et j'accepte les changements de niveau lorsqu'ils sont nécessaires.

4. **Adopter une attitude positive et bienveillante :** J'encourage, j'explique et je valorise. Je respecte les enfants, les adversaires, les arbitres et les autres entraîneurs.

5. **Respecter l'esprit du jeu et de l'arbitrage :** J'accepte les décisions arbitrales et je n'utilise pas les règles dans le seul but de rechercher le résultat.

6. **Adapter mon coaching :** En cas d'écart important entre deux équipes, j'adapte mes consignes pour que la rencontre reste formatrice pour tous.

7. **Être garant de l'environnement de mon équipe :** Avec mon club, je pose un cadre clair auprès des parents et accompagnateurs et j'interviens en cas de comportement inadapté.

JOUER • APPRENDRE • PROGRESSER • PRENDRE DU PLAISIR

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et du règlement de ma catégorie et m'engage à en respecter les principes durant la saison.

Club : .....

SIGNATURES DES ENTRAINEURS

SIGNATURE DU PRESIDENT